

## **Communiqué Presse Communes de France :**

### **Vers l'équivalent d'un referendum sur le français en France :**

Le peuple attaché au français refuse le *globish-pour-tous* que des élites veulent imposer.

Faute de referendum officiel pour exprimer attachement et rejet, 32 associations font remonter **la vox populi par les Communes de France.**

Elles ont appelé de nombreux maires de **France** à se joindre à leur campagne nationale.

Elles veulent présenter le 20 mars 2015 l'**équivalent** d'un referendum populaire par un **manifeste voté** par des centaines de conseils municipaux représentatifs de la diversité géographique, politique, culturelle et linguistique de la France.

A ce jour, 50 communes ont déjà adopté le manifeste. Parmi elles, les emblématiques **Brantôme, Brienne, Chablis, Creil, Douai, Evian, Grigny (Rhône), Le Touquet, Lunéville, Maisons-Laffitte, Montfermeil, Mortagne-au-Perche, Orange, Pézenas, Pompadour, Saumur, Thonon, Tulle, Verdun (Meuse), Vézelay, Dumbéa** en Nouvelle-Calédonie, et **Ans** en Belgique...

Les maires, et les citoyens qui souhaitent voir voter leur commune, peuvent obtenir le **manifeste** et les documents pertinents à *Avenir de la langue française*, 34 bis, rue de Picpus, 75012 ; tel : 01 43 40 16 51 ; [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) , site : [www.avenir-langue-francaise.fr](http://www.avenir-langue-francaise.fr)  
Albert Salon, président

## **Communiqué de presse :**

### **Contre les universités françaises qui veulent enseigner exclusivement en anglais à leurs étudiants français, la résistance s'organise.**

A la suite du large débat du premier semestre 2013 dans les médias, l'article 2 de la loi Fioraso sur les enseignements supérieurs en anglais a été amendé. La loi publiée le 22 juillet 2013 interdit les enseignements exclusivement en anglais. Les ministères qui accréditent les formations, et celui de la Culture sont chargés de la faire respecter.

En fait, par la volonté des partisans de l'anglicisation totale, les formations offertes en anglais uniquement, annoncées fièrement dans cette langue seule, ont proliféré depuis un an, et les ministères ne s'y sont pas encore opposés.

Quatorze associations déposent des recours gracieux auprès des établissements contrevenants et des ministères défaillants, en vue d'éventuels recours ultérieurs devant les tribunaux administratifs. Les offres de collaboration sont reçues à : *Avenir de la langue française (ALF)*, 34bis, rue de Picpus, 75012, [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) , président. Albert Salon.